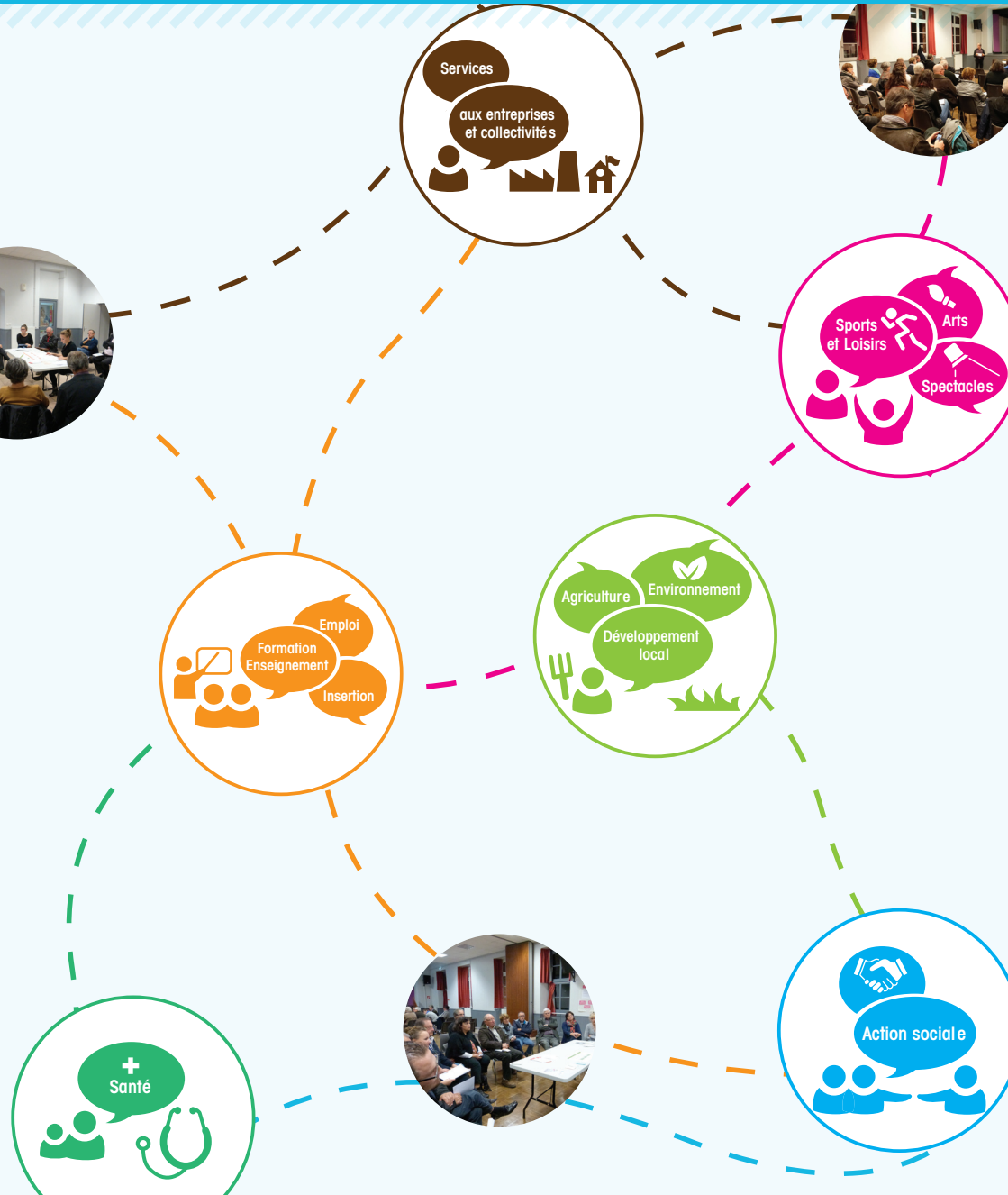


MUTUALISATION & SOUTIEN

A la vie associative - Pays de Vitré



L'ACTIVITÉ ASSOCIATIVE :

UN PUISSANT LEVIER SOCIAL, ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL !

Par la pluralité des domaines d'activité qu'elles investissent, les associations locales concourent à la fois :

- Au maintien du lien social,
- A l'accompagnement, l'assistance, et l'autonomie des individus et groupes,
- Au développement de l'économie locale,
- A l'attractivité, la vitalité, l'animation et l'identité des communes.

En pleine mutation, le monde associatif est confronté aujourd'hui à de nombreux enjeux :

- Raréfaction des financements (compression des financements publics),
- Professionnalisation des bénévoles (fonction employeur, responsabilités, gestion et management),
- Difficultés de renouvellement des bénévoles et dirigeants bénévoles.

UNE DÉMARCHE DE MOBILISATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Dans ce contexte général, le Conseil de Développement du Pays de Vitré et Portes de Bretagne Solidaires ont animé entre 2015 et 2016, une démarche intitulée « Interconnaissance et mutualisation » à destination des acteurs associatifs.

Un ensemble de rencontres et de travaux mobilisant plus de 80 associations, a permis d'identifier des besoins et des propositions de services, en terme de :

- Mutualisation de ressources,
- Emplois partagés et accompagnement à la fonction employeur,
- Soutien à la vie associative,
- Financements (appels à projets, appels d'offres).

LA DÉMARCHE AUJOURD'HUI, LES PERSPECTIVES

Pour donner une suite à cette démarche participative de territoire, et afin de **répondre aux besoins** en termes de mutualisation et de soutien aux associations du Pays de Vitré, le Conseil de Développement et Portes de Bretagne Solidaires, **en partenariat avec les acteurs d'appui à la vie associative**, souhaite entrer dans une phase opérationnelle, de mise en place de réponses aux attentes des acteurs associatifs.

Ainsi, aujourd'hui, le travail se concentre principalement sur **l'étude de l'opportunité** de créer un « dispositif de mutualisation et de soutien à la vie associative », afin de **proposer un ou plusieurs scénarios** pour sa mise en place.

FICHE SYNTHÉTIQUE - PROPOSITION DE DISPOSITIF

Objectif principal :

Dynamiser le réseau associatif, permettre la mutualisation et faciliter le quotidien des associations du Pays de Vitré.

Objectifs secondaires :

- Mettre en réseau les acteurs d'appui à la vie associative, afin de rendre visible, renforcer et compléter l'offre d'accompagnement sur le territoire,
- Créer du lien entre les acteurs associatifs du Pays de Vitré,
- Disposer d'un espace de dialogue territorial entre associations,
- Accompagner les acteurs associatifs dans leur quotidien,
- Créer les conditions nécessaires à la mutualisation de moyens et de matériel entre les acteurs associatifs du territoire.

RÉFLEXIONS / PROPOSITION D'ACTIVITÉS ET SERVICES

Axe 1 : Mutualisation de matériel

- Gestion de la mutualisation de matériel
- Catalogue de matériel mis à disposition par les associations ou organisations du territoire
- Catalogue de matériel mis à disposition par le dispositif

Axe 3 : Mutualisation de compétences et de bénévoles

- Catalogue des compétences des acteurs associatifs
- Système d'échange de compétences et/ou de temps entre associations

Axe 2 : Mutualisation de locaux

- Catalogue de locaux, bureaux et salles pouvant être mis à disposition par les associations et organismes locaux
- Gestion des planning et réservations

Axe 4 : Accompagnement des associations

- Conseils et supports aux associations
- Formation des bénévoles
- Centre de ressources numérique des associations du territoire.

SUITES À DONNER / CALENDRIER

Septembre 2017 - Janvier 2018

Pour proposer un ou plusieurs scénarios de projet, une **étude d'opportunité** va être menée prochainement pour affiner plusieurs aspects : les aspects techniques du dispositif ; l'offre de services (faire le lien avec l'existant) ; le modèle économique ; le portage du projet, la gouvernance, le statut juridique...

Janvier 2018 - juin 2018

A partir du ou des scénarios dégagés lors de l'étude d'opportunité, et en fonction de la faisabilité du projet, une **phase de préfiguration / expérimentation** sera réalisée début 2018, avec pour objectif un lancement complet du dispositif à la rentrée 2018.

UN PROJET COLLECTIF DE TERRITOIRE

Le Conseil de Développement du Pays de Vitré et Portes de Bretagne Solidaires entendent **réunir l'ensemble des acteurs d'appui à la vie associative du territoire**, afin de réfléchir, proposer et construire collectivement ce projet de dispositif ; en s'appuyant sur l'offre existante.

*Ainsi, **que vous soyez une association ou une collectivité** proposant des services d'accompagnement et de soutien à la vie associative, vous pouvez **intégrer le Comité de pilotage technique** de cette démarche, pour les phases d'étude d'opportunité et de préfiguration.*

PILOTAGE DE LA DÉMARCHÉ



Conseil de développement du Pays de Vitré - Porte de Bretagne

Le Conseil de développement est l'instance de concertation du territoire. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, associatifs, mais aussi d'élus et citoyens motivés.



Portes de Bretagne Solidaires

Créé en 2013, Portes de Bretagne Solidaires est le réseau local des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaires (associations, coopératives, mutuelles...).

CONTACTS



09 72 50 45 11
06 70 01 55 83



02 99 00 91 12



conseil.developpement@paysdevitre.org
contact@portesdebretagnesolidaires.bzh
www.portesdebretagnesolidaires.bzh